

Communiqué de presse

Choisy-le-Roi, le 15 octobre 2015

La Seine amont, territoire à énergie positive

Lundi 12 octobre, l'EPA ORSA et la Communauté d'agglomération Seine-Amont (CASA) ont signé, avec Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie la convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV)*.

Pour l'EPA ORSA, cette signature confirme l'accord d'une aide de l'État s'élevant à 250 000 €, pour la réalisation, à Vitry-sur-Seine, à proximité du futur collège de la ZAC Seine Gare Vitry, d'espaces publics contribuant à la transition énergétique et écologique :

- des espaces publics limitant les émissions de gaz à effet de serre en favorisant les mobilités actives grâce à des pistes cyclables confortables, du stationnement pour les vélos, des sentes et des places piétonnes ;
- des espaces publics moins énergivores grâce à un éclairage public plus économe ;
- des espaces publics luttant contre les îlots de chaleur par le développement de la végétalisation et la mise en place d'un assainissement alternatif des eaux pluviales.

Pour la CASA qui porte et anime ce partenariat pour le compte des villes de Choisy-le-Roi et Ivry-sur-Seine, les actions suivantes seront réalisées :

À Choisy-le-Roi, l'isolation thermique du groupe scolaire Paul Langevin. Elle vise une amélioration importante de la qualité thermique de ce bâtiment datant des années 60 par la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE) sur l'ensemble des façades, hors revêtements de pierre, et par le remplacement des menuiseries extérieures (rupture de pont thermique, lame d'air argon).

Cette action s'inscrit dans l'Agenda 21 de Choisy le Roi. Montant de l'enveloppe : 125 000 €.

À Ivry-sur-Seine, la rénovation thermique du foyer de jeunes travailleurs « Bertrand ».

Celle-ci aura pour effet une amélioration importante de la qualité thermique de cette construction des années 60. Elle comprendra une isolation thermique par l'extérieur sur l'ensemble des façades, le remplacement des menuiseries extérieures, la gestion des balcons, l'isolation de la toiture terrasse et l'optimisation de la chaufferie.

Elle fait partie du plan Climat Énergie Territoire de la ville d'Ivry-sur-Seine et contribue à la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux. Montant de l'enveloppe : 125 000 €.

** Un territoire à énergie positive pour la croissance verte est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe. A ce jour, plus de 450 conventions « Territoires à énergie positive » ont été signées*

Contacts presse

EPA ORSA

Hugues Larnaudie
Directeur de la communication
tél. 01 48 53 70 30
h.larnaudie@epa-orsa.fr

CASA

Pascal Girod
Directeur du développement
tél. 01 57 02 18 06
pascal.girod@seine-amont.fr